



Envoi au contrôle de légalité le : 18 juin 2024

Publication électronique le : 18 juin 2024

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 27 MAI 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Emmanuelle LAPOUILLE

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, M. Laurent DUPORGE, Mme Evelyne NACHEL, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT.

**ACTEURS POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE - CONTRIBUTION AUX
POLITIQUES DÉPARTEMENTALES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE 2024**

(N°2024-209)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu la Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire et notamment son article 15 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-503 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais - Pacte des solidarités humaines » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;
Vu la délibération n°2022-316 du Conseil départemental en date du 26/09/2022 « Pacte des solidarités territoriales "Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais" » ;
Vu la délibération n°2017-619 du Conseil départemental en date du 18/12/2017 « Budget citoyen année 2018 » ;
Vu la délibération du Conseil régional des Hauts-de-France du 30/03/2017 « Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation des Hauts de France (SRDEII) » ;
Vu la délibération n°2023-122 de la Commission Permanente en date du 20/03/2023 « Acteurs pour une économie solidaire – contribution aux politiques départementales en faveur de l'économie sociale et solidaire 2023 » ;
Vu le Règlement Intérieur du Conseil départemental du Pas-de-Calais et notamment ses articles 18, 20 et 29 ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 1ère commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa réunion en date du 13/05/2024 ;

Madame Sylvie MEYFROIDT, intéressée à l'affaire, n'a pris part ni au débat, ni au vote ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer à l'association « Acteurs Pour une Économie Solidaire », une participation départementale d'un montant global de 49 500 € pour l'année 2024, au titre de sa contribution aux politiques départementales en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire, selon les modalités décrites au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec l'association « Acteurs Pour une Économie Solidaire », la convention portant sur sa contribution aux politiques départementales en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire, dans les termes du projet joint en annexe 3 à la présente délibération.

Article 3 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C01- 650A01	6568//9365	Mission ESS	209 000,00	49 500,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 43 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 1 voix (Groupe Union pour le Pas-de-Calais)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 27 mai 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

RDV sur
budgetcitoyen.pasdecalsais.fr



Pas-de-Calais



Le Département



Bilan d'activités

Action : Animation territoriale sur le territoire départemental
Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Année 2023

Apes - Acteurs pour une économie solidaire

Le Vendredi 19 Janvier 2023

A l'attention de :

**Madame Bénédicte Mésseane-Gobelny
Vice-Présidente Conseil Départemental du 62
rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9**

Référent mission Apes : Joackim Lebrun

Service référent CD 62 : Mission ESS

Contexte

Depuis 2018, l'Apes HdF se veut être partenaire du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, en réinventant chaque année en fonction des besoins ressentis, ses propositions d'interventions au profit des porteurs de projets et porteurs d'idées du territoire. Elle a su renforcer ses actions de conseils et développement auprès des acteurs et porteurs de projets (ateliers de co-développement), sans laisser de côté les citoyens porteurs d'idées (accompagnement des hors réseaux) ni les actions collectives (soutien à l'émergence des MDESS).

Pour chaque typologie de public, il y a donc une intervention spécifique imaginée et appliquée par l'Apes, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés et assurer une cohérence d'ensemble.

En 2023, l'Apes HdF a eu un positionnement tout particulier dans les actions d'accompagnement des Maisons de l'Ess. En effet, fin 2021, la Mission Ess et l'Apes HdF ont sollicité Pas-de-Calais Actif pour un soutien technique et financier dans le cadre du recrutement d'un Bureau d'Études en capacité d'accompagner les Maisons en création ou émergence. Force est de constater que l'intervention de la consultante MCP Factory n'a pu atteindre les souhaits initiaux et soutenir une dynamique départementale frémissante.

Dans un contexte socio-économique compliqué, un grand nombre d'acteurs de l'Ess voient leur financements baisser ce qui entraîne un certain « repli sur soi ». Il a apparut important pour l'Apes d'œuvrer en faveur d'une valorisation des actions menées collectivement au sein des MDESS (actions collectives pour la plupart dépassant les activités centrales des acteurs membres). Il convient d'ailleurs de continuer la valorisation de ces pratiques afin d'entretenir les dynamiques positives locales et enclencher une dynamique départementale. Ces pratiques sont fortes de ressources immatérielles indispensables, résolument tournées vers la citoyenneté et l'innovation sociale.

Toujours pour aller plus loin et muscler notre présence aux côtés des organisations de l'Ess plus établies, l'Apes HdF a proposé en début 2023 une action expérimentale sur 2 ans reposant sur l'outil « Démarche Progrès » de l'Apes appelé désormais « Le parcours d'amélioration continue des pratiques ». Ces démarches amènent les acteurs à mettre en cohérence leur projet politique et leurs pratiques, favorisant le « faire avec », par une prise de recul, un soutien technique et un apport en ressources. Cette action s'inscrit dans une suite logique d'accompagnement des acteurs, en réponse à leurs besoins et attentes.

Pour des questions administratives et suite à échanges avec la Mission Ess du Département validée par les élus départementaux (passage en commission au premier semestre 2023), cette action a été scindé en 2 phases, avec un temps de préparation et de lancement en 2023 et une suite opérationnelle en 2024. Après un lancement officiel lors d'un CDESS en Mai 2023, l'année écoulée est donc une année marquée par la préparation et l'organisation des parcours avec une phase importante de recrutement des participants.

Forts de l'expérience des années précédentes, sur les mêmes bases méthodologiques et organisationnelles, les échanges réguliers entre Apes et Missions Ess ont assuré la souplesse de la mise en opérationnalité des différentes actions.

Parce que nous partageons le projet politique du Conseil Départemental, qu'il s'agisse d'interventions auprès des porteurs de projets ou des organisations, nous souhaitons œuvrer aux côtés de la Mission Ess pour une transformation sociale et sociétale, ou dit autrement, pour un développement utile solidaire et soutenable de nos territoires.

En accord avec La Mission Ess et suite au dernier Comité de Suivi de Décembre 2023 faisant état du bilan annuel d'activités, l'Apes propose ici un retour des actions 2023 selon le plan suivant :

Axe 1 : Parcours de qualification : de la sensibilisation à la montée en compétence collective des porteurs de projets.

- * Les « Petits Déj » thématiques pour de l'apport théorique et l'échange de pratiques.
- * Les ateliers de co-développement pour des porteurs de projet en création ou en développement d'actions

Axe 2 : Accompagnement particulier des porteurs de projets « hors-réseaux »

- * Soutenir les acteurs en situation de fragilité et valorisation de la force du réseau

Axe 3 : Accompagnement des Maisons de l'ESS

- * Appui aux dynamiques collectives autour des Maisons de l'Ess (Manufacture à Initiatives Citoyennes)

Axe 4 : Les parcours Amélioration continue des pratiques

- * Accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques internes

Axe 1 : Parcours de qualification, de la sensibilisation à la montée en compétence des porteurs de projet

Action 1 : Les petits déjeuners thématiques

Objectifs :

- Améliorer la connaissance des réalisations concrètes de l'économie solidaire
- Contribuer à rendre l'économie plus solidaire, par la mise en évidence de pratiques solidaires
- Faire naître des partenariats et instaurer la confiance entre acteurs
- Contribuer à la qualification des acteurs de l'ESS

Mise en œuvre :

Nous avons d'organiser 3 rencontres sous forme de petit déjeuner, à destination des porteurs de projets, acteurs ESS et citoyens de manière générale. Ces temps permettent d'éclairer des sujets, des thématiques ainsi que la mise en avant des pratiques des acteurs à travers des témoignages. Les thématiques choisies ont été proposées par l'Apes HdF, en lien avec les marqueurs des transformations du Budget citoyen.

Selon l'appétence des participants, leur cheminement personnel sur les thématiques proposées, chaque petit déjeuner se révèle être à la fois un temps de sensibilisation, d'information et de montée en compétence. La discussion « pratico-pratique », le conseil du quotidien est au cœur des petits déjeuners.

Proposition des thématiques des petits déjeuners :

Les sujets des petits déjeuners, après échanges entre La Mission Ess et l'Apes, ont été traités de manière à faire écho aux marqueurs de la transformation environnementale économique sociale et sociétale. :

* La capabilité

* Les communs

* La justice sociale

Cadre opérationnel :

**** Petit Déjeuner sur la capabilité- Le 4 Avril au Secours Populaire de Noeux les Mines***

→ Qu'est ce que la capabilité ?

→ Comment et pourquoi redonner confiance aux habitants / citoyens ?

→ Pourquoi utiliser un « biais d'accroche » pour faciliter l'échange ?

Intervention de Charlotte Bisiaux du Secours Populaire et de Julie Carmyn de Carpe Zen

15 participants au total

**** Petit Déjeuner sur les communs – Le 11 Avril au Musée Universitaire Boulogne s/mer***

→ Qu'est ce qu'un commun (numérique et non numérique) ?

→ Patrimoine commun et transmission entre citoyens/habitants/porteurs de projets ?

→ Quels sont les ressources sur les communs ? Comment participer à leur enrichissement ?

Intervention de Jean-Denis Hue de la Société Anonyme Populaire et de François Thumerel de Tilt

7 participants au total

**** Petit Déjeuner sur la Justice Sociale – Le 25 Mai chez De Rives en Rêves***

→ La justice sociale, des approches multiples et personnelles ?

→ Egalité ou équité ? De la formation à l'accès à des services ? Capabilité ?

→ Justice sociale et sécurité sociale alimentaire, un droit pour chaque citoyen ?

Intervention de Robin Pirez de CoopNum, de Rudy Bepoix pour la Maison Accueil Solidarité / La Croisée et de Jérôme Sergent de De Rives en Rêves et Initiatives Paysannes

11 participants au total

La programmation des petits déjeuners, la réalisation des invitations et la gestion des inscrits fut faite par l'Apes, diffusion par l'intermédiaire de la Mission Ess.

Action 2 : Les ateliers de co-développement

Objectifs :

- Communiquer sur un projet peu connu localement et favoriser le partage et la communication
- Créer les conditions favorables autour d'un porteur de projet de création d'entreprise ou développement d'activités, en créant un espace d'intelligence collective sur des problématiques repérées

Mise en œuvre :

L'Apes HdF a organisé 2 ateliers de co-développement au profit des acteurs inscrits dans la dynamique du budget citoyen. Au total, 4 acteurs ont bénéficié de ces ateliers, dont 2 porteurs de projets, issus de secteurs d'activités différents et aux problématiques variées.

Chaque bénéficiaire d'un atelier de co-développement a été rencontré en amont afin d'assurer sa bonne préparation à l'exercice.

4 acteurs porteurs de projet ont donc rencontré une assemblée de pairs, tous profils confondus (acteurs de l'Ess, partenaires techniques, partenaires financiers, membre de collectivités...) afin de leur livrer une problématique liée à leur activité, modèle économique, fonctionnement...

Les pairs présents ont été amenés à questionner le porteur sur ses problématiques, ressentis, enjeux pour ensuite lui proposer des pistes de solutions.

Les ateliers de co-développement ont été réalisés sous format de visio-conférence au regard de l'expérience positive des années précédentes. Cela a en effet pour principal avantage de rassembler des acteurs très éloignés sur un temps restreint (2h max) sur une même problématique.

Thématiques des ateliers :

Les thématiques qui ont pu être abordées lors de ces ateliers sont :

- * Implication des usagers dans le fonctionnement de l'organisation
- * La gestion des conflits entre bénévoles
- * Réseautage avec les acteurs de la culture et action d'intervention à domicile
- * Déploiement d'une offre mobile pour un accès au numérique des personnes isolées

Cadre opérationnel :

**** Atelier de Co-développement – Le 01/06***

→ *Au profit de Franche Connexion.*

Travail de création d'espaces de rencontres et d'expressions entre salariés et usagers. Début de réflexion sur la co-gérance. Interrogation sur les envies des différents publics et le « qui souhaite quoi ». Y a-t-il des liens à créer avec les autres acteurs locaux de la culture ?

=> Des suites imaginées par la mise en place d'un accompagnement Apes / Inédit Conseil / Compagnie des Tiers-Lieux dès Septembre 2023 (repoussé suite au décès de Jacques Parent).

=> Proposition de participer au parcours « implication des usagers » mais sans suite de leur part

=> Liens avec des modules universitaires

→ *Au profit de Digibus*

Deux porteuses de projets souhaitant faire des ateliers de sensibilisation au numérique de manière itinérante. Une problématique apportée liée à la recherche de financements.

=> Une méconnaissance des espaces et ateliers existants réalisant ces mêmes actions

=> Une invitation à revoir le modèle itinérant (cause permis poids lourd)

*** Atelier de Co-développement – Le 08/06**

→ Au profit de Unartois

Le souhait de revoir leur manière d'intervenir au domicile des personnes aidées, en faisant réseau avec les acteurs de la culture afin de faciliter la transmission inter-générationnelle. Une envie d'intégrer dans la gouvernance de l'action et de l'association les usagers bénéficiaires. Echanges sur la reprise de confiance en soi, sur l'accès à l'offre culturelle des personnes âgées.

- => Mise en réseau avec l'Office Culturel d'Arras et autres acteurs de la culture locale arrageoise
- => Intervention sur la démystification de l'implication dans la gouvernance
- => Campagne de financement participative pour recherche de fonds et communication

→ Au profit de A Contre Poids

Une association qui œuvre au suivi des patients hors domaine hospitalier, faisant passerelle entre le suivi médical et la vie quotidienne. Elle repose essentiellement sur l'implication bénévole des administrateurs et des bénéficiaires eux-même impliqués et bénévoles. Un fonctionnement qui repose sur l'oralité, à la fois et faiblesse car source de conflits en interne.

- => Invitation a retravailler l'intégration des membres autour d'une Charte
- => Présentation de différents outils d'animation de réunion
- => Participation au parcours « amélioration des pratiques RH »

A noter :

Il s'agit ici d'une synthèse de ce qui a été proposé / remonté aux acteurs. Les ateliers de co-développement sont également le moment de « mise en relations directes » avec tantôt des partenaires techniques, tantôt des financeurs...

La réalisation des invitations et la gestion des inscrits a été faite par l'Apes, la diffusion par la Mission Ess et l'Apes..

La mise en place de l'assemblée de pairs s'est faite suite à une invitation large de l'Apes, avec une partie « sur-mesure » en fonction des thèmes traités, afin d'apporter un maximum de réponse aux besoins des acteurs.

Le travail d'amorce de la problématique avec le porteur a été réalisé par l'Apes avant chaque atelier.

**Axe 2 : Accompagnement particulier des porteurs de
projets « hors-réseaux »**

Action 3 : Soutenir les acteurs en situation de fragilité

Objectifs :

- Conforter les structures Ess ayant déposé un dossier au Budget Citoyen 2022
- Assurer le suivi des acteurs par les réseaux Ess départementaux et régionaux en capacité de répondre à leurs besoins

Mise en œuvre :

Sur la base d'un tableau de suivi envoyé par La Mission ESS, l'Apes HdF a pris contact avec l'ensemble des acteurs qualifiés de « Hors Réseaux » afin de s'assurer du bon développement de leur idée / projet, de la bonne connaissance du Budget Citoyen, des liens établis ou à faire avec les différentes structures d'accompagnement.

Pour rappel, il n'est ici pas question pour l'Apes de rentrer dans un parcours d'accompagnement des porteurs de projets mais bien de faire du lien avec les structures ad'hoc locales.

Force est de constater que la plupart des acteurs contactés, au-delà du rendez-vous pour faire un point-conseil sur leur projet, ont souhaités poursuivre les échanges dans un cadre ou un autre, par besoin de soutien, de ressources, ou simplement pour faire réseau.

Cadre opérationnel :

Tandis que la Mission Ess a fournit à l'Apes l'ensemble des noms des porteurs à contacter, perçus comme fragiles et/ou avec une problématique pressentie à traiter, l'Apes a ensuite pris contact et a fait un travail de « dentelle » localement.

8 Acteurs ont été rencontrés, la plupart en présentiel. Retenons en résumé :

* Franche Connexion. Une association qui veut retravailler son projet associatif en impliquant les usagers. Souhait de mieux comprendre le langage « économique ».

Liens avec parcours Apes amélioration continue des pratiques « implication des usagers », AAE62 (Piva), collectifs Ess, atelier de co-développement

* Madame T [REDACTED] L [REDACTED], une personne en reconversion suite à un choc lors de son ancien poste, avec un projet de restaurant inclusif sur Arras. Une personne non accompagnée et perdue, réorientée vers les acteurs d'aide à la création et aux financements solidaires. Une personne qui n'avait pas le profil entrepreneurial et qui a d'ailleurs abandonné pour une place de salariée.

* Où sont mes clefs ? Une association qui accompagne les personnes en perte de mémoire ainsi que leurs aidants. Fonctionnement qui repose sur le bénévolat de la créatrice et de quelques personnes, mais avec un projet d'intégration d'un local et de création d'un poste de salarié. Une association esseulée. Liens avec l'AAE62, A Petits Pas, le pôle ressources, les fondations, BCUS. Liens avec parcours Apes amélioration continue des pratiques « RH »,

* Retrouvilles, un projet de création d'une recyclerie par un petit noyau d'acteurs, suivi par la MAS. Un besoin de comprendre le tissu de l'Ess et d'être conforté dans la démarche. Liens avec les acteurs Ess locaux notamment la MAS et les acteurs Pépit'Ess, relecture des statuts...

Liens avec parcours Apes amélioration continue des pratiques « implication des usagers // RH, transition environnementale »,

* Monsieur F [REDACTED] D [REDACTED] et Les compagnons du Nautile, une personne cherchant à créer une activité associative en lien direct avec son métier. Projet de modélisation de cafés associatifs pour un essaimage au national. Invitation à rencontrer les café citoyens déjà existants et établis pour connaître leurs besoins, liens avec Émergences 62, les AAP de l'intercommunalité, et le réseau des cafés associatifs. Intégration également dans la dynamique d'Incub'Ess de l'Artois.

* La Palette, un projet de Tiers-Lieux en zone rurale au sein duquel différentes « unités économiques » vont venir contribuer. Une interrogation de l'initiatrice qui souhaite que le projet soit le plus collectif possible, malgré le fait que le site se trouve sur sa propriété personnelle. Invitation à participer au parcours « implication des usagers », à travailler avec la Compagnie des Tiers-Lieux, déclencher un DLA avec Pas de Calais Actif, le réseau départemental des SCIC.

* S■■■■ K■■■ et le projet grelinette et coquille. Une activité maraîchère reconnue mais des actions de sensibilisation à l'environnement pas comprises. Une connaissance des chefs cuisiniers du lensois et de l'arrageois avec un discours sur les produits.

Liens réalisés avec les représentants techniques et élus de la CALL et de la CUA, liens avec l'Incub'ESS de l'Artois et le projet de La Maison du Bien -Manger

* A Contre Poids 62, une association de patients issue de l'hôpital de St Omer. Il s'agit pour l'association de poursuivre l'accompagnement des patients hors cadre hospitalier. Un besoin fortement exprimé d'aide pour la gestion des bénévoles de l'association, les problèmes de médiation / gestion de conflits internes...

Liens réalisés avec AAE62, Le Mouvement Associatif, le parcours amélioration des pratiques RH.

Liens avec parcours Apes « amélioration continue des pratiques « implication des usagers », Convaincu de l'importance des réseaux, A contre Poids a adhéré à l'Apes. L'équipe a d'ailleurs participé et est intervenue à une journée dédiée au bénévolat en Décembre 2023

A noter :

Les acteurs « hors réseaux » sont tous en demande d'une meilleure lecture et compréhension du tissu Ess départemental. Il y a beaucoup d'amalgame entre les structures réseaux et les collectivités, avec des difficultés de compréhension sur le « qui fait quoi ».

Les différents temps d'échanges sont des moments privilégiés qui permettent une prise de confiance des acteurs, une reconnaissance de la légitimité de leurs actions, en témoignent leur poursuite de parcours dans le cadre du Budget Citoyen et leur labellisation.

On constate également que les actions « Pour aller plus loin » de l'Apes sont en cohérence avec les besoins exprimés. 5 acteurs sur 8 ont été renvoyés sur les ateliers de codéveloppement et/ou les parcours d'amélioration continue des pratiques.

Axe 3 : Accompagnement des Maisons de l'Ess

Action 4 : Appui aux dynamiques collectives des Maisons de l'ESS

Objectifs :

- Accompagner les dynamiques d'émergence des Maisons de l'Ess au regard de l'existant territorial (soutien / accompagnement selon les besoins)
- Soutenir la dynamique départementale des Maisons de l'Ess

Mise en œuvre :

A l'instar de 2022, l'Apes travaillera en binôme avec La Mission Ess dans le but de faire émerger ou d'accompagner les Maisons de l'Ess. En soutien aux Maisons de l'Ess en préfiguration, l'Apes devra assurer une intervention « sur-mesure » en fonction des collectifs et des sollicitations et garantir les dynamiques collectives.

Dans la continuité des actions engagées les années précédentes, vu la « non réussite » d'une dynamique départementale amorcée par un bureau d'études et les besoins divers et variés des différentes Maisons, afin de continuer à les soutenir, l'Apes HdF a réalisé 3 portraits de collectifs MDESS : monographies de 3 sur la base d'interviews
Des interviews de collectifs hors MDESS ont également été réalisés.

Chaque monographie a pour objectifs de :

- Rappeler les conditions d'émergence des collectifs d'acteurs ESS
- Mettre en lumière la trajectoire du territoire concernant l'Ess
- Souligner les « points forts / points faibles » des collectifs et les pratiques associées

A l'échelle départementale et régionale, les échanges semblent profitables entre structures ayant les mêmes positionnements, les mêmes enjeux, les mêmes activités. Les fonctionnements de collectifs sont plus complexes car dépendent des implications de membres non maîtrisables, du contexte local, du leadership existant ou non...
De manière plus large, l'enjeu central est donc de mettre les MDESS en mouvement, d'enclencher des échanges inter-collectifs.

Cadre opérationnel :

Concernant l'accompagnement des MDESS, les interventions de l'Apes ont été multiples et variées selon les sollicitations, du conseil technique à la participation à un événement local en passant par le suivi d'audit ou encore la participation à des groupes de travail.

Concernant la réalisation de monographies territoriales, a été convenu avec la Mission ESS une intervention auprès de 3 MDESS labellisées, en favorisant la diversité de maturité du collectif à savoir :

- Le Toit Commun (collectif fort et installé)
- La MDESS des animés (collectif en consolidation)
- La MDESS arrageoise (collectif en émergence)

L'intervention sur les monographies repose sur la réalisation d'interviews de membres de collectifs (~3) ainsi que d'analyses de productions de ces collectifs. Parce que « ce qui compte ne peut pas toujours être compté », chaque monographie laissera place à une certaine subjectivité apportée par les interviewés.

Les monographies sont à retrouver en annexe, et détaillent :

1. Historique ; 2. Projets ; 3. Caractéristiques ; 4. Points forts ; 5. Point faibles ; 6. Collectivité

A noter :

Il était initialement prévu une mise en forme dédiée des monographies de MDESS, en fonction du canal de diffusion de celles-ci (papier ou numérique). Lors du dernier Comité de Suivi avec la Mission Ess, la première version infographiée a été validée (CF annexe 1).

Il a également été décidé conjointement de ne pas diffuser les monographies. En effet, les formes et états d'avancement des MDESS sont divers et variées, soumis aux volontés fluctuantes des acteurs membres. Une diffusion des monographies pourrait desservir les MDESS en construction.

Axe 4 : Le parcours « amélioration continue des pratiques »

Action 5: Les parcours « amélioration continue des pratiques » : accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques internes

Objectifs :

- Former les acteurs à l'amélioration continue des pratiques
- Lever des freins aux transformations environnementale, sociale et sociétale
- Permettre à chacun l'accompagnement par un partenaire spécialisé
- Mise en place d'une dynamique collective, à l'échelle des groupes « démarches progrès » à minima et dans l'idéal à l'échelle départementale

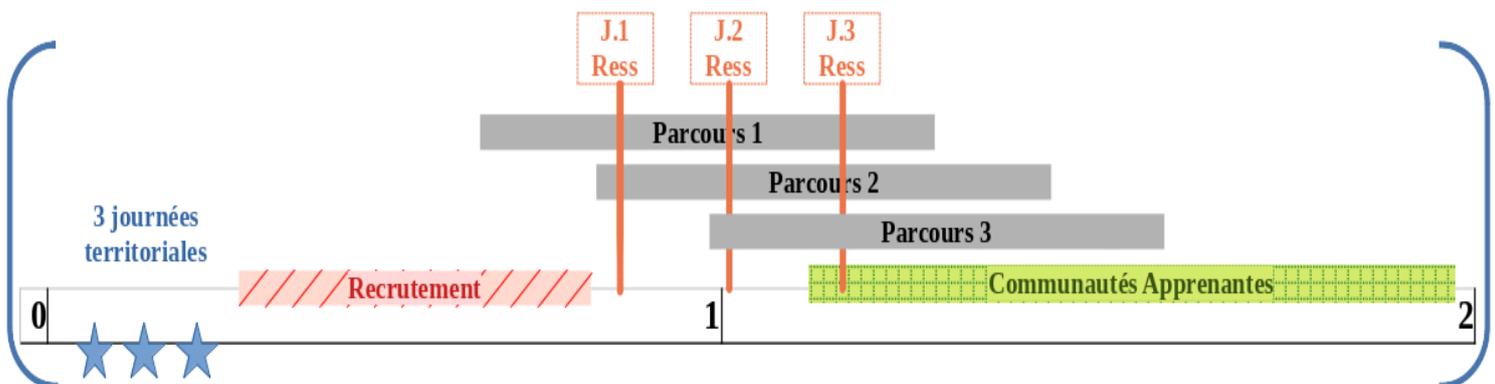
Pour rappel, il s'agit d'une action expérimentale lancée sur 2 ans qui, pour des raisons organisationnelles internes au Département a été scindée en 2 phases afin de s'adosser à la convention annuelle CD62 – Apes Hdf liée à l'animation territoriale.

Les actions de l'Apes sur 2023 était de l'ordre de :

- La réadaptation des parcours en fonction des besoins exprimés
- Le recrutement des participants
- Le lancement officiel des parcours

Ci-dessous l'esquisse initiale de l'action avant passage en Commission Départementale

Proposition d'intervention – Département du Pas de calais Parcours d'amélioration des pratiques – 3 parcours sur 2 ans Niveau opérationnel



En lien avec les capteurs qui bordent la politique du Budget Citoyen, il s'agit pour l'Apes et le Département du Pas-de-Calais de passer d'une dynamique générale de transition environnementale économique et sociétale à celle d'une transformation. Un changement de posture compliqué car devant embarquer l'ensemble des parties prenantes d'une structure, mais essentiel au profit de plus de coopération et de territoires forts.

Mise en œuvre :

Les démarches d'amélioration continue de l'Apes accompagnent les structures dans la réalisation de leurs projets stratégiques, en mettant leurs valeurs en accord avec leurs pratiques internes. En travaillant sur les richesses humaines (compétences, cadre de vie au travail...), les gestes de bonne gestion écologique, en donnant à l'utilisateur une place de coproducteur du bien ou du service dont il bénéficie, tout cela a pour objectif de renforcer les actions menées, de pérenniser l'activité, dynamiser l'ancrage territorial, favoriser des postures participatives...

Cette proposition d'action vient en prolongement des actions initiales « Pour aller plus Loin » proposées par l'Apes, notamment en donnant suite aux rendez-vous des hors-réseaux et aux ateliers de co-développement. Ces parcours sont de plus mis en cohérence avec des actions similaires portés par les réseaux ESS régionaux et départementaux, en particulier le parcours sur la transition environnementale proposé par Pas-de-Calais Actif.

En accord avec la Mission Ess, le démarrage effectif de l'action s'est fait suite à une première présentation de l'action au CDESS –de 2022, un passage en Commission Départementale Thématique le 6 Mars 2023 suivi d'un lancement officiel en CDESS en mai 2023.

Les 3 Parcours qui sont proposés aux acteurs ayant reçus ces dernières années une labellisation au Budget Citoyen :

1/ Les Richesses Humaines

Gagner en cohésion d'équipe et repenser sa stratégie RH, préparer la transmission des compétences, favoriser l'égalité et la mixité mais aussi anticiper l'évolution des métiers.

2/ L'implication des usagers dans le fonctionnement d'une organisation

Donner à l'utilisateur une place de coproducteur du bien ou du service, le rendre acteur.

3/ La transition environnementale

Interroger ses pratiques pour réduire ses impacts environnementaux et identifier ses marges de progression.

Cadre opérationnel :

Le lancement officiel des parcours s'est déroulé lors du CDESS de Mai 2023 afin d'assurer, pour la première fois dans le cadre du Budget Citoyen, une présentation d'action faite par un partenaire du Budget Citoyen, à l'attention des acteurs du Budget Citoyen, validée par ces mêmes acteurs. Une démarche démocratique saluée par les élus.

L'intervention de l'Apes pour la première année d'expérimentation fut donc concentrée sur quelques mois.

Avant le lancement opérationnel des parcours, l'équipe de l'Apes a malgré tout rencontré plusieurs acteurs suite aux actions « Pour aller plus loin ». Ces différents temps de rencontres ont permis la réalisation de pré-diagnostics afin d'orienter plus rapidement et dans de meilleures conditions les acteurs (*cf tableau ci-dessous*)

Réalisation de pré-diagnostic

Structures rencontrées	Éléments pré-diagnostiqués	L'intérêt du parcours
Franche Connexion	Cherche à retravailler ses statuts et son fonctionnement pour impliquer l'utilisateur dans sa gouvernance (prise de décisions, stratégie...) et dans le développement des activités. Un théâtre pour tous avec tous.	<i>Parcours « implication »</i> → Apporter du discernement entre la volonté des intermittents et bénévoles et celles des usagers, une juste prise en compte de leurs souhait d'implication.
Retrouvailles	Des porteuses de projets d'un espace ressourcerie/recyclerie, en lien avec une déchetterie, qui souhaite œuvrer localement sur la sensibilisation à la seconde main, au Repair Café, et à la transition environnementale plus largement	<i>Parcours « environnement » et Parcours « RH »</i> → Prendre du recul sur les souhaits initiaux et la réalité opérationnelle. Travailler la coopération avec les acteurs locaux
La Palette	Un tiers-lieux en création autour d'une personne (d'un couple), mêlant à la fois acquisition personnelle et professionnelle, avec des enjeux de	<i>Parcours « implication »</i> → Accompagner l'initiatrice du Tiers-Lieux dans la place qu'elle

	coopération entre différentes unités économiques et projets à venir	doit/peut prendre au sein de celui-ci, en lien avec les usagers du site
La Planque	Un projet de Tiers-lieux en CV d'Arras, avec une porteuse de projet qui doit revoir son entourage direct / indirect pour coporter le projet, ne pas s'épuiser	<i>Parcours « implication »</i> → Travailler sur la place de l'initiatrice du projet et l'implication des usagers dans la vie du site
A Contre Poids	Une association de patients qui fonctionne par le fait que les patients sont bénévoles, avec une organisation portée par sa Présidente, qui souhaite progresser sur la gestion des bénévoles, la médiation interne...	<i>Parcours « RH »</i> → Faire prendre du recul à la Présidente et aux bénévoles de l'association et les outiller
Secours Populaire Noeux	Une structure qui multiplie les actions et qui innove en impliquant ses usagers au cœur de son fonctionnement et des projets	<i>Parcours « implication »</i> Un retour d'expérience avec des pairs, notamment pour une prise de conscience de ce qui fait richesse en interne
Où sont mes clefs ?	Une organisation basée sur une diversité de rôles au sein de la structure (une salariée à temps partiel, des bénévoles, des prestataires pour les soins..). Une logique de « gestion de bénévoles » qui interroge et un enjeu pour les bénévoles de transmettre leurs pratiques	<i>Parcours « RH »</i> → travailler la répartition des rôles et des missions entre chacun, pour un meilleur équilibre. Enjeu également de développement économique pour alléger le poids sur les bénévoles et renforcer le salariat.

Lancement des parcours et temps de présentation

- * Présentation en CDESS 62 (2022) suivi d'un passage en Commission thématique (6 Mars 2023) pour assurer le fait que l'action soit présentée et validée démocratiquement
- * Le 5 Mai 2023, premier temps de présentation en visioconférence par l'ensemble de l'équipe Apes, avec témoignage de ATRE, structure ayant déjà suivi un parcours d'amélioration des pratiques.
24 participants
- * Le 11 Mai 2023, lancement officiel lors du CDESS avec témoignage du Coron des arts
- * Le 1^{er} Juin 2023, une présentation en présentiel au Toit Commun. Peu de participants (4) mais des retours positifs et 2 inscriptions
- * Le 10 Octobre et le 24 Novembre, 2 temps de présentation en visio. Un faible nombre de participants (3 pour le premier, 2 pour le second) mais avec inscriptions (2). Des acteurs qui ont ensuite été orientés vers d'autres dispositifs.

Les acteurs ont vite adhéré au parcours d'amélioration continue des pratiques « implication des usagers », dont la présentation en CDESS a été étayée par le témoignage du Coron des Arts (suivi de ce parcours en 2022- 2023).

Les autres temps de présentation ont rassemblé moins de personnes (plusieurs excuses de dernières minutes...), ce qui a engagé l'Apes dans un travail de recrutement plus important et chronophage (rdv individuels). A noter toutefois que les présents aux temps d'explications se sont, pour la plupart, engagés dans un parcours ou ont soulevé leur volonté d'en suivre un en 2025.

La communication

Grâce au soutien du Département, l'Apes HdF a eu l'occasion de lancer 3 parcours d'amélioration des pratiques en simultanée. Si chaque parcours a fait l'objet d'éléments de communication, ce fut en 2023 l'occasion de réaliser une communication dédiée aux parcours au profit des acteurs du Budget Citoyen. Les différents canaux de communication à disposition de l'Apes HdF ont été activés :

- Réseaux sociaux LinkedIn de l'Apes et des salariés
- Site Internet de l'Apes
- Infolettre

Une campagne mail a également été mise en place, notamment dans le relais des invitations aux temps de présentations et, à la demande, l'envoi des fiches méthodologiques des parcours.

Une facilitation graphique dédiée aux parcours d'amélioration de pratiques du Pas-de-Calais a été réalisée. Celle-ci est à retrouver en annexe.

Richesses humaines et transition environnementale : améliorez vos pratiques !

IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS INSCRIRE AUX MODULES RH ET TRANSITION ÉCOLO

En coopération avec le Département du Pas-de-Calais, l'Apes propose un parcours amélioration des pratiques qui sera fait sur mesure !

Il reste des places sur deux des trois modules, inscrivez-vous au plus vite :

Dernière présentation

Le vendredi 24 novembre (1H max en visio)

Inscription à la visio en cliquant [ici](#)

Les acteurs de l'ESS peuvent passer de l'envie à l'action en agissant sur leurs pratiques internes. Vous voulez du pratico-pratique au sein de votre organisation et emmener vos collaborateurs vers de nouvelles manières de faire ?

Entre temps d'apports et création d'une banque de ressources ; Entre réflexion et applications ; Entre intelligence collective et appuis individuels ; Du sur-mesure pour agir à différents niveaux !

La Richesse Humaine

La Richesse Humaine au sein d'une entreprise est trop souvent réduite aux méthodes de management. Cependant, il s'agit d'un volet au sein des entreprises, publiques ou privées, qui couvre énormément de problématiques :



Julien Boidin - Vous
Charge de mission - Animateur territorial chez Apes Hauts-de-...
2 mois · 📍

Nous y sommes, les parcours "amélioration continue des pratiques" vont démarrer. Il reste 2 ou 3 places, alors avis aux retardataires !

Dernière visio de présentation Le Vendredi 24 Novembre à 9h30.]
Pour la suivre, manifestez vous ici :
<https://lnkd.in/evwdmnhz>

Parcours dédiés aux acteurs du 62 qui ont été / sont labellisés au Budget Citoyen du CD62

Nathalie Bardaille Olivia Ruel-Mailfert Stéphanie CLIN Anne-Laure Blaise Salomé Lenglet teddy labbens Sophie CAUWET Association Gallée Marie-Charlotte WOETS



Dans le cadre du Budget Citoyen 2023
La Mission Ess du Département du Pas-de-Calais et l'Apes vous annonce :

**Parcours Amélioration continue des pratiques
Dernière présentation !**

Le Vendredi 24 Novembre à 9h30 (1h max en visio)

Inscription à la visio en cliquant [ici](#)

Les acteurs de l'ESS peuvent passer de l'envie à l'action en agissant sur leurs pratiques internes. Vous voulez du pratico-pratique au sein de votre organisation et emmener vos collaborateurs vers de nouvelles manières de faire ?

Entre temps d'apports et création d'une banque de ressources ; Entre réflexion et applications ; Entre intelligence collective et appuis individuels ; Du sur-mesure pour agir à différents niveaux !

Transition environnementale
Acteurs, défis, modes de déplacement, pratiques managériales, consommations énergétiques... la transition environnementale est partie et se termine par la fin de l'été. Pour y retrouver dans les approches telles que le bilan carbone, l'analyse cycle de vie, l'évaluation des risques...
→ **Démarage le 11 Janvier**



Richesses Humaines
Coopération, gouvernance participative, gestion de conflit, maintien en compétence des collaborateurs, motivation des équipes et des bénévoles dans la vie de la structure. Pour y retrouver dans les approches telles que le bilan carbone, l'analyse cycle de vie, l'évaluation des risques...
→ **Démarage le 2 Décembre**



Ces parcours sont ouverts et gratuits aux acteurs de la dynamique du Budget Citoyen du Pas-de-Calais. Chaque parcours s'adapte au mieux à vos besoins (ress, temps...).
Bonne nuit et bon réveil !

Recrutement par parcours

Parce que les 3 parcours ont des temporalités différentes, les phases de recrutement ont été spécifiques pour chaque parcours.

Chaque prise de contact a permis :

- La présentation générale de l'association et réciproquement du parcours concerné
- Le jugement de l'état d'avancement du projet et donc de la pertinence au suivi du parcours
- L'assurance d'une labellisation à au moins un Budget Citoyen
- La vérification de l'engagement, des besoins et attentes

Toutes les prises de contacts n'ont pas abouties à une inscription, mais chaque acteur a été conseillé au regard du besoin alors exprimé. De nouveaux diagnostics (ou diagnostics complémentaires) ont pu être réalisés pour chaque structure validant son souhait de rejoindre la dynamique des parcours d'amélioration des pratiques.

Implication usagers

Calendrier

Juin, Juillet, Août Septembre

Nombre de contact

14 prises de contacts
Dont 10 diagnostics qui ont tous aboutis à l'inscription :
-La bulle des champs
-Pique et Presse
-Bookkafé
-Les impressionnantes
-La maison des faiseurs
-La Planque
-La palette
-La note bleue
-La Maison de la poésie
-À vos jeux, prêts, jouez

Les rebonds suite aux prises de contacts

→ Choucas des tours vers parcours environnement
→ Les Cousalis vers parcours RH
→ Digibus La structure n'a finalement pas obtenu le label budget citoyen, le projet n'étant pas suffisamment mature, avec des étapes de réflexion et des démarches plus prioritaires. Renvoi a été fait vers le Club des entrepreneurs Ess de l'Artois
→ Vrac HdF mais le parcours était complet, souhait de s'inscrire au suivant

Inscrits

10 inscrits
1 désistement de dernière minute car changement de trajectoire professionnelle

Environnement

Calendrier

Septembre octobre, novembre, décembre

Nombre de contact

18 prises de contacts
Dont 13 diagnostics
- Les Cousalis
- Choucas des Tours
- Espace socio culutrel Val de Lys
- CDOS
- Le lombric
- Le Labo futé
- L'igloo
- L'envol
- NinoKids
- ecoconciergerie
- Valdeco
- Ferme sénéchal
- CPIE

Les rebonds suite aux prises de contacts

→ La Planque vers le parcours Implication des usagers
→ Les Cousalis : soutien-conseil sur le modèle économique mais suite aux difficultés, dépôt de bilan
→ La Ferme Sénéchal : très intéressés mais beaucoup de projets en cours. Un risque de dispersion. Contact est pris pour une autre fois
→ Le Lombric : très intéressé mais la présidente travaille (infirmière) et l'équipe ne peut pas se rendre disponible
→ Espace socio culturel Aire sur la Lys : structure en renouveau qui souhaite s'engager mais qui doit d'abord souder l'équipe avec un travail de mobilisation interne (réorientation vers le DLA)
→ Office culturel d'Arras : Structure hors Budget-Citoyen. Intervention de l'Apes dans un autre cadre en 2024

Inscrits

9 inscrits
Plusieurs structures œuvrent déjà en faveur de la transition écologique.

Richesses humaines

Calendrier

Juillet, septembre, octobre, novembre

Nombre de contact

16 prises de contact
Dont 7 diagnostics
→ A Contre Poids 62
→ Retrouvailles
→ Cecool
→ Caféméléon
→ Secours Populaire de Noeux les mines
→ Uthopia
→ Art & Fact
→ Où sont mes clefs

Les rebonds suite aux prises de contacts

→ Art & Fact : très intéressé mais réorientation vers d'autres types d'accompagnement, le parcours RH semble peu adapté à leurs disponibilités et réalités de gouvernance ; pas de salarié présentement ni à moyen terme)

→ Où sont mes clefs : très intéressés, mais difficulté à libérer suffisamment de temps pour suivre le parcours et engager une démarche en interne. Structure trop petite pour le moment.

Inscrits

7 inscrits
1 désistement après démarrage (Uthopia) : de gros enjeux en 2024 et un besoin de prioriser, ce qui ne leur permettra pas de suivre malgré leur fort intérêt.
1 autre structure s'est inscrite en alertant sur les difficultés de mobilisation interne et de gros problèmes de santé de la porteuse de projet, risquant de perturber la participation. A noter la structure De Rives en Rêves inscrite sans diagnostic préalable

Modulation de chaque parcours selon les besoins des acteurs

Chaque parcours a été revu et adapté en fonction des retours et envies exprimés par les acteurs contactés. A cela ajoutons une phase de mise en cohérence de nos outils avec ceux des acteurs partenaires en Pas-de-Calais ainsi qu'une recherche d'intervenants experts dans les parcours issus principalement du territoire départemental.

PARCOURS IMPLICATION DES USAGERS

Réunion avec les partenaires

3 réunions avec de potentiels partenaires et prescripteurs rdv LMA pour le lien au dispositif DLA, premiers échanges avec ATD quart monde
+ entretiens avec les intervenants du parcours 1 pour faire le point et adapter l'action au CD 62

Recrutement et réunions avec les intervenants

6 réunions (dont 2 pour journée ressource de Janvier 2024)
5 prises de contact pour valider les intervenants identifiés et organiser les temps de travail éventuellement nécessaires sur les contenus : Martin Boutry du collectif en transition, Elsa Massah de Little Big Women, Marie-Laure Federici du RTES, Simon Houriez de Signes de Sens, Karine Attinault de l'Apes

Travail sur table

Gros travail de la chargée de mission entre septembre et novembre pour revoir et adapter les:

- Contenus
- Déroulés
- Les approches pédagogiques
- Outils
- Supports
- Interventions

Des profils variés d'intervenants permettent de s'appuyer sur une diversité d'approches lors du parcours. Des ressources, des exemples inspirants et des outils méthodologiques sont mis à disposition des participants.

PARCOURS ENVIRONNEMENT

Réunion avec les partenaires

4 réunions avec de potentiels partenaires et prescripteurs

→ Journée Guid'asso Pas-de-Calais :

Présentation du parcours et échanges avec les participants autour des dimensions environnementales

→ Pas-de-Calais Actif : Échanges téléphoniques et réunion de travail en visio afin d'assurer l'articulation et la complémentarité entre le DLA et les parcours, renforcement des dispositifs entre eux.

→ UDES : Échanges et réunions de travail pour assurer la complémentarité des dispositifs et promouvoir les outils (ex : calculateur carbon e Valor'ess)

→ Partenaires français du projet européen TEDDA (MRES, MDA de Tourcoing) : modalités d'utilisation du guide dans le parcours

Recrutement et réunions avec les intervenants

6 Réunions de préparation avec :

- Antony Jaugeard consultant
- Florent Rémy (Béthune Bas Carbone)
- Martin Boutry (Collectif en transition)
- Nicolas Monarque (Noeux Environnement)

Thèmes abordés :

- renforcer l'engagement
- partir des pratiques et du déjà la
- s'appuyer sur le guide méthodologique TEDDA pour un outillage méthodologique facilité
- alternance apports, exemples, méthodologique, échanges de pratiques

Travail sur table

Organisation des 4,5 journées :

- | | | |
|-------------|--------------|-----------------------|
| -Contenus | -Déroutement | -Approche pédagogique |
| - Outillage | -Supports | -Interventions |

Les journées font appel à plusieurs intervenants pour apporter une diversité d'approche. L'Apes propose la méthode et les outils. Des guides et des outils méthodologiques sont mis à disposition des participants.

Intervention de 2 acteurs du territoire pour favoriser la mise en réseau et montrer que des choses inspirantes existent près de chez nous (Béthune Bas Carbone, Noeux environnement)

Objectifs au regard des profils des participants

Favoriser la mise au travail des acteurs pendant et entre les sessions, à partir de leurs pratiques et des apports sur les différentes thématiques : mobilité, achats, déchets, flux énergétique, numérique, biodiversité.

Les acteurs sont pour majeure partie déjà sensibilisés à la question environnementale. Ils ont mis en place des actions, il s'agira d'aller plus loin

PARCOURS RICHESSES HUMAINES

Réunion avec les partenaires

1 réunion avec les Cigales HDF pour relais et prescription

Recrutement et réunions avec les intervenants

10 Prises de contact en vue du recrutement des intervenants (mail ou échanges téléphonique)

- 3 réunions de préparation pour la construction des journées (avec Béatrice Boutin et Audrey Parage Boistel)

Travail sur table

Organisation des 4 journées du parcours selon l'équilibre suivant choisi :

→ matinées en apports méthodologiques sur la mise en place du processus

→ après-midi sur des apports de fonds (obligation des employeurs, coopération, égalité femmes/hommes...)

Des intervenants différents sont mobilisés en fonction des thématiques abordées :

- *Béatrice Boutin pour l'animation du parcours méthodologique (les matinées)
- *Audrey Parage Boistel : temps sur les obligations de l'employeur
- *Galilée : égalité femmes-hommes
- *le thème de la dernière demi-journée n'est pas encore identifié ; il dépendra des besoins relevés par les organisations lors de l'avancée du processus.

Pour chaque parcours, il convient de prendre en compte le temps dédié à la logistique par chaque référente de parcours (recherche de salles, repas, organisation calendaire, coordination des informations, relances ...)

Les journées ressources inter-parcours

Les journées « Ressources » inter-parcours sont au nombre de 3 et ont pour volonté d'être ouvertes aux salariés, bénévoles et usagers des structures participant aux parcours. Sont attendues par journée une trentaine de personnes.

Il s'agira de créer du lien entre les différentes structures, d'insuffler une dynamique favorable aux changements de postures. Si une structure est entrée sur l'un des parcours au regard de sa thématique, tout l'enjeu des journées « Ressource » réside dans le fait de démontrer que la transformation doit être systémique et que toutes les organisations sont confrontées à des problématiques similaires (de gouvernance, d'ancrage local, de coopération...).

Deux demi-journées internes ont été consacrées à la préparation des trois journées ressources, les dates précises des J2 et J3 seront fixées prochainement avec les participants.

=> La « Journée Ressource 1 » se déroulera le 30 Janvier 2024 à Arras, sur la thématique « Embarquer ses équipes et partenaires dans la démarche d'amélioration des pratiques »
L'intervenant a été rencontré et deux séances de travail ont permis de mettre au point un programme adapté et un déroulement précis. Environ 30 personnes sont attendues à cette journée qui se déroulera dans les locaux du département (salle Authie)

=> La « Journée Ressource 2 » se déroulera en Mars 2024 à Lens sur la thématique de « La gouvernance »

=> La « Journée Ressource 3 » se déroulera en Avril / Mai 2024 sur la thématique « Écosystème, opérer un changement en s'ouvrant aux autres »

Le lancement des J1 des parcours

Parcours « Implication des usagers »

Le groupe est composé de 9 structures : La bulle des champs, Pique et Presse, Bookkafé, Les impressionnantes, La maison des faiseurs, La Planque, La palette, La note bleue, La Maison de la poésie.

J1 le 28 novembre à l'Hôtel du département, Arras.

2 structures excusées pour raison médicale : deux rendez-vous de mise à niveau ont été assurés début décembre avec elles pour faciliter la compréhension des ressources partagées suite au module, en expliquer le déroulé et les intentions et rappeler les consignes pour le module suivant. (16 janvier 2024)

Parcours « Transition environnementale »

Le groupe est composé de 9 structures : Le Labo Futé, Les ateliers ma beauté, CPIE vallée d'Authie et de la Canche, EcoConciergerie, Nino Kids, CDOS 62, l'Igloo, L'envol, Le Choucas des Tours rejoindra le parcours au retour de congés maternité.

Le déroulement précis de la première journée ainsi que les interventions, les contenus et les outils ont été préparés en amont de façon à permettre le lancement du parcours au lendemain des congés de fin d'année.

J1 le 11 Janvier à l'Hôtel du département, Arras,

2 structures excusées pour cause d'urgence médicale (la veille et la nuit du J1). Mise à niveau individuelle prévue entre le 15 et le 30 janvier.

Parcours « Richesse Humaine »

Les changements à impulser en matière de RH nécessitent souvent une adaptation fine des accompagnements proposés, pour garantir leur adéquation avec les besoins et typologies de structures. L'ensemble du parcours proposé sur le Département du pas de Calais est donc constitué de 3 approches différentes :

- * un parcours collectif transversal à l'ensemble des pratiques RH (démarré en décembre 2023)
- * des appuis individuels
- * des accompagnements semi-collectifs en petits groupes sur des dimensions bien précises de la gestion des RH.

Le parcours collectif, démarré en décembre, était composé initialement de 7 structures : Uthopia, De rives en rêves, Retrouvailles, Cecool, Secours Populaire Noeux-les-Mines, Caféméléon, A contrepoids 62.

J1 le 7 décembre dans le Tiers-lieu animé par l'AFP21 à Auchel.

1 structure s'était excusée pour raison professionnelle ; 2 autres absentes. Des rendez-vous de mise à niveau sont programmés début 2024.

Les après-midi du parcours étant des temps thématiques dissociables du processus d'accompagnement, il est proposé de les ouvrir aux structures ayant marqué leur intérêt pour le parcours mais n'étant pas en capacité de suivre l'intégralité des rencontres.

Les accompagnements individuels et semi-collectifs thématiques prendront forme en 2024, en fonction des besoins identifiés par les structures lors des prises de contact et diagnostics. Un travail d'identification des besoins sera également réalisé avec des structures comme Galilée ou A Petits Pas.

L'un des sujets phares qui sera abordé sera le passage d'une organisation bénévole à une structure employeuse, avec toutes les spécificités que cela produit (obligations réglementaires, responsabilités, place de la gouvernance, répartition des rôles, pérennité des financements, changement de posture du porteur de projet, etc etc.). L'objectif étant de toucher les structures pas encore employeuses mais ayant le projet de le devenir, pour faire prendre conscience en amont des responsabilités et ensemble de dimensions à prendre en compte.

Outils partagés

La proposition de lancer 3 parcours d'amélioration continue des pratiques en quasi-simultané avait pour objectifs :

- Côté participants d'entrer dans une dynamique départementale bienfaitrice
- Côté Apes d'œuvrer à mutualiser les outils de suivi de projets et temps de communication

13 temps collectifs en interne (préparation d'outils communs, révision contenus du parcours, création de nouveaux outils (ex podcast, diagnostics, facilitations graphiques...) ainsi que 3 jours dédiés à la réalisation de supports de communication (cf paragraphe précédent)

A retrouver dans les annexes, à titre d'illustration :

* Fiches participants / Fiche d'évaluation des séances

* Frise chronologique « implication usagers »

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES :

N°1 : Les monographies des 3 MDESS

N°2 : Facilitation graphique amélioration des pratiques

N°3 : Les outils partagés créés pour l'expérimentation

ANNEXE 1 : MONOGRAPHIES DES MDESS



LE TOIT COMMUN



TERRITOIRE LENS - LIÉVIN

HISTORIQUE :

- Collectif qui a plus de 15 ans, Des noms et formes qui ont évolué, mais toujours les mêmes personnes.
- Des liens conservés par l'organisation de réunions d'informations et la mise en place de temps événementiels (Forum, mois de l'Ess...)
- Autrefois très proche de « la galaxie » des acteurs de l'emploi.

=> **Création d'une association qui a permis d'animer les acteurs entre eux et réceptionner les différents besoins pour y répondre collectivement**

POINT DE BASCULE :

- Pas de point de bascule mais un travail de fonds pour faire avancer la cause, notamment auprès des collectivités auparavant absentes

=> **Des actions militantes pour être connues, compris puis reconnus**

DECLENCHEUR :

- La libération de temps disponible lié à un départ à la retraite, associé à une levée de fonds privés, ce qui a provoqué la fédération d'acteurs

LIENS AVEC LES COLLECTIVITÉS :

- On s'est battu pour avoir des élus référents localement. Désormais, nous travaillons en tant que pair avec les collectivités. Le Département du 62 et la CALL sont entrés au capital de la SCIC

=> **Le statut SCIC permet l'implication des collectivités mais nécessite une sensibilisation des élus**

POINTS FORTS

- * INDÉPENDANCE
- * ORGANISATION ÉCON
- * FORCE BÉNÉVOLE
- * BONNE CONNAISSANCE RÉCIPROQUE
- * LIENS AVEC HABITANTS

POINTS FAIBLES

- * GROUPE VIEILLISSANT
- * COMMUNICATION
- * LE DÉVELOPPEMENT DU COLLECTIF AVEC LES NON CONVAINCUS

PROJETS :

- => **Le Toit Commun et ses communautés**
- => **Le numérique libre**

POINT D'INTERET :

- * La Charte, du temps investi au démarrage désormais jugé indispensable
- * Un modèle économique difficilement essaimable car non stable mais une volonté de partager la méthode et les retours d'expériences

✉ contact@letoitcommun.org

☎ 03.66.98.06.40

📍 15, rue René Lanoy - Lens

CARACTÉRISTIQUES

- * Beaucoup de structures de l'Éducation Populaire, émancipatrices et proactives
- * La diversité vue comme un levier, chacun peut trouver un pair au sein du collectif
- * En liens avec les acteurs des territoires voisins, principalement sur Hénin-Carvin

=> La diversité est un levier

PERSPECTIVES / ENVIES

- * Travaux d'agrandissement
 - * Stabilité du modèle économique
 - * Des salariés
- => Faire venir et reconnaître ceux qui sont de l'ESS sans le savoir

LEADERSHIP

- * Un groupe de bénévoles, fondateurs du Toit Commun
- * Des individuels qui prennent des décisions / risques pour tous pour plus de souplesse et d'agilité, ce qui est apprécié par tous car soulagement

#MILITANTS
#SOLIDAIRES
#INDEPENDANTS



TERRITOIRE DU CALAISIS

HISTORIQUE :

- Au démarrage un groupe d'acteurs qu'anime les ADLC chez les uns et chez les autres. En 2015, 4 acteurs (Opale Vélo Services, Made In Calais, Lieu Commun, ADLC) échangent avec la collectivité sur la mise en place de projets oubliés

-En 2017, un projet de ferme urbaine qui fédère les acteurs. La Ville met alors à disposition une ancienne Ecole d'Art (par la suite co-construction d'un espace de co-working, des ateliers de créations artisanales, restaurant, boutique...) et un terrain accolé au bâtiment

=> Le concept de ferme urbaine orientée sur la médiation animale émerge. Les travaux sont lancés en favorisant les clauses sociales

POINT DE BASCULE :

- Travaux de rénovation de l'ancienne École d'Art rebaptisée par la suite Pôle ESS Anima, cofinancés par la Ville, la Région et les ADLC, qui deviendra ensuite porteur de la convention d'occupation

=> Des rencontres « off » conservées qui rythment la dynamique

DECLENCHEUR :

- L'envie partagée de travailler ensemble et la proposition de la Collectivité Locale d'œuvrer sur des projets internes jusqu'alors restés à l'état d'idée

LIENS AVEC LES COLLECTIVITÉS :

- Mise à disposition des locaux et du terrain accolé
- Soutien de la structure qui vient animer le collectif

=> Il n'y a pas d'identité officielle du Pôle ESS Anima, donc chaque membre traite en direct avec les partenaires publics. Pour l'instant, cela nous convient

POINTS FORTS

- * FRÉQUENCE DES ÉCHANGES
- * COMPLÉMENTARITÉ NATURELLE
- * CONFIANCE, COOPÉRATION
- * PAS DE JUGEMENT
- * UN ANIMATEUR RECONNU

POINTS FAIBLES

- * LE TEMPS LONG
- * DES AUTIDIDACTES ET DONC UNE NAÏVETÉ
- * MANQUE DE VISIBILITÉ POUR LE GRAND PUBLIC
- * VALORISATION DE NOS ACT.

PROJET

- => Gros événement autour de l'Ess et valorisation de nos activités
- => La MDESS en tant que tel
- => Rhizome, la démocratie culturelle autour de l'art

POINT D'INTERET :

- * Tous les projets se veulent être structurants car bâtis dans le soucis de la co-construction
- * Un site Internet www.animacalais.fr qui a rassemblé et valorisé chacun et tous

✉ adlccalais@free.fr

☎ 03.21.82.76.73

📍 8, rue des Soupirants - Calais

CARACTÉRISTIQUES

* Ancrage local fort, avec une volonté de s'ouvrir au territoire rural à proximité

*Collectif au fonctionnement informel qui permet l'indépendance et l'agilité

* La naïveté qui permet l'innovation et la pro-activité

=> Un collectif qui tend à s'ouvrir progressivement

PERSPECTIVES / ENVIES

* Continuer à faire collectif

* Se donner plus d'ambitions, porter collectivement « des gros projets »

* Mieux valoriser le travail collectif qui prend du temps

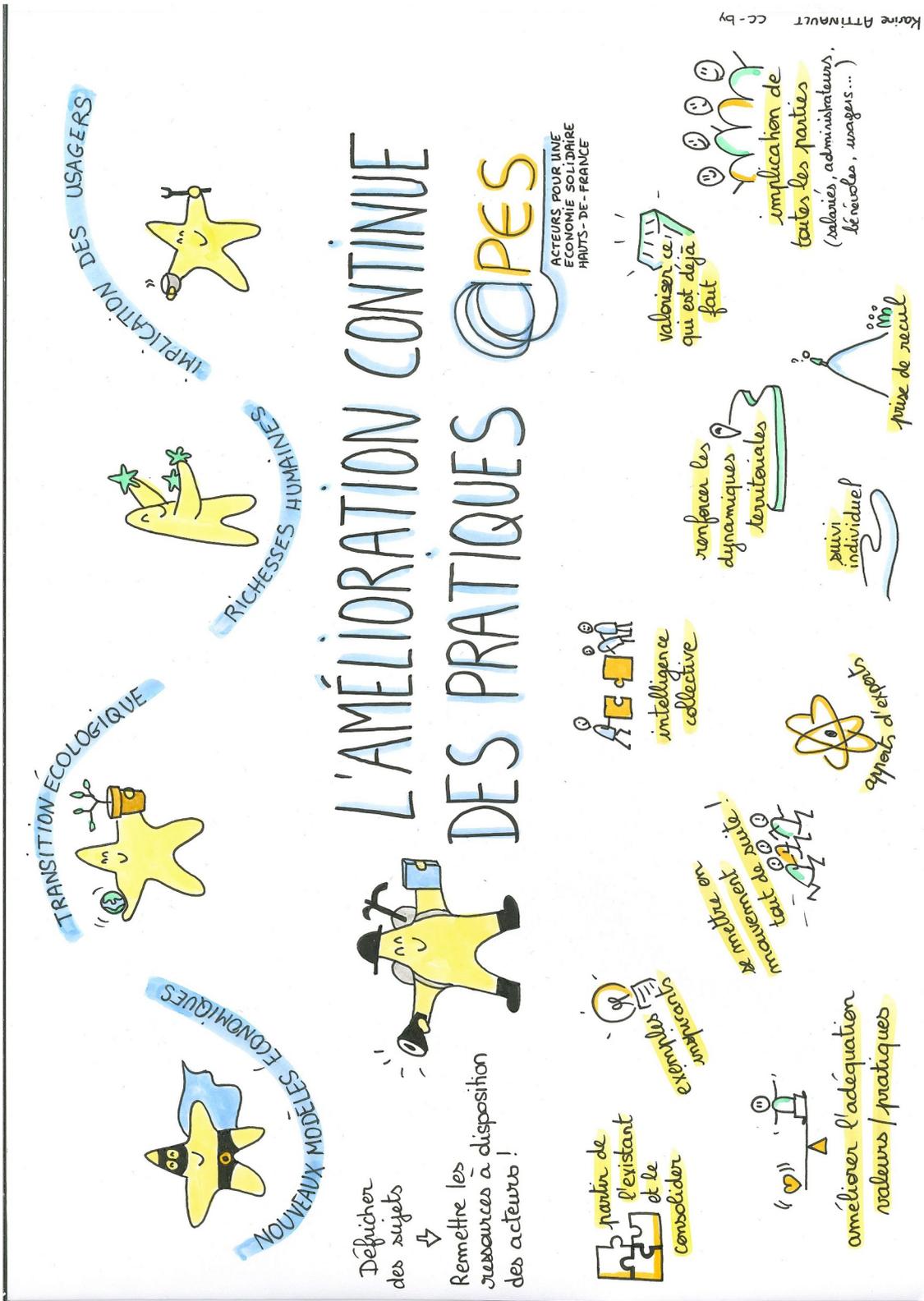
LEADERSHIP

* Un groupe d'acteurs soudés qui permet à la fois le soutien et la motivation

* Une place particulière pour Galilée qui anime le collectif

**#ENTRAIDE
#MODESTES
#ANIMÉS**

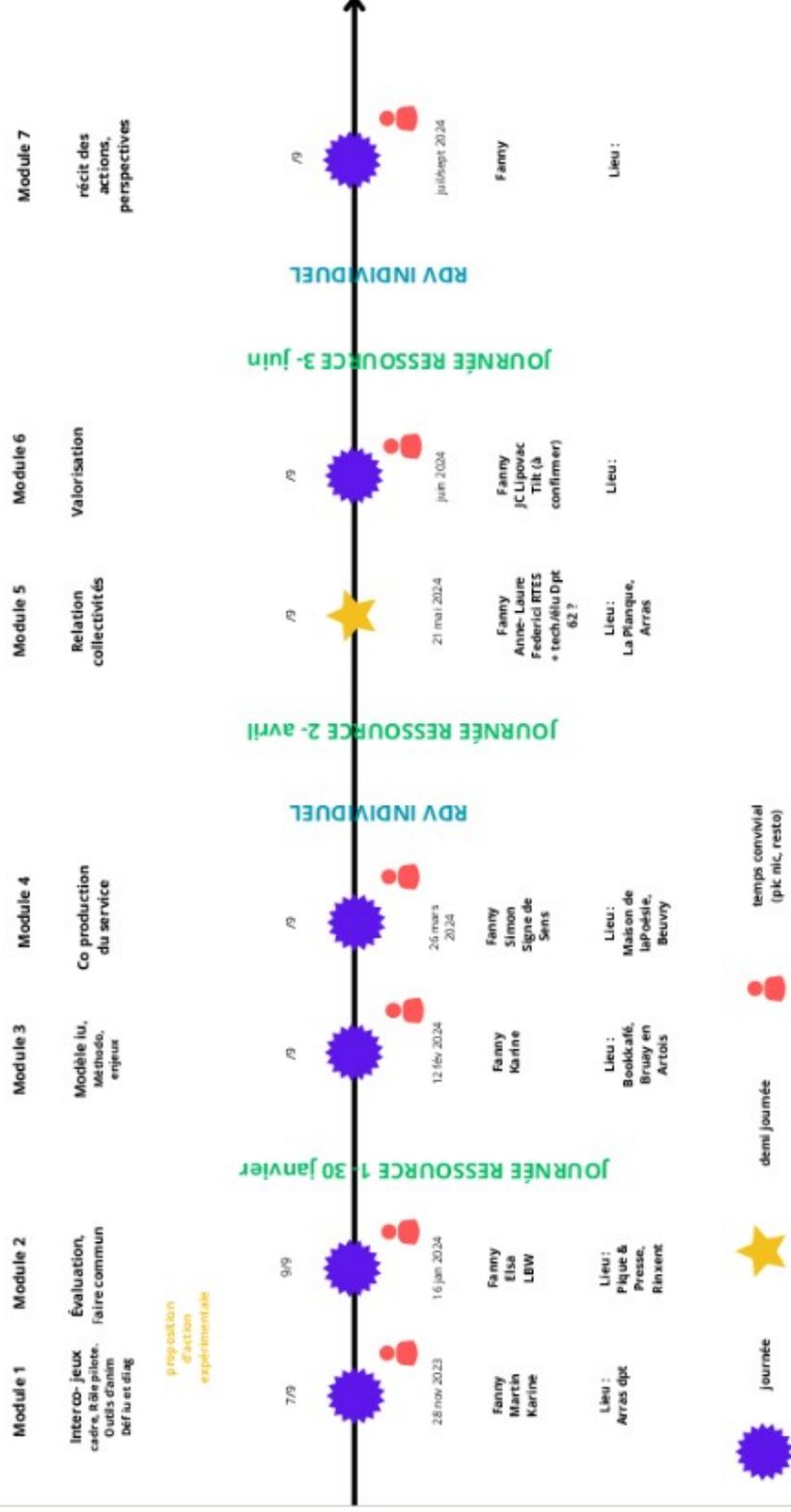
ANNEXE 2 : FACILITATION GRAPHIQUE



ANNEXE 3 : FICHES PARTICIPANT ET ÉVALUATION

Implication des usagers parcours 2

2023-2024





« Au regard de cette première journée, comment je me sens par rapport au parcours ? »



nom: _____

prénom: _____

FICHE DU PARTICIPANT

Nom de la structure :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

Statut de la structure :

Type de financement (public ou privé) :

Nombre de salariés :

Représentant légal :

Fonction :

Participant au parcours :

Fonction :

Portable :

Mati :

Présentation de l'objet de la structure :

Présentation des principales activités de la structure :

S'engage à suivre l'intégralité du parcours.

A

, le

Signature :

RDV sur
budgetcitoyen.pasdecalsais.fr



Pas-de-Calais



Le Département



Programme d'activités

Action : Animation territoriale sur le territoire départemental Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Année 2024

Apes - Acteurs pour une économie solidaire

Le Vendredi 23 Février 2024

A l'attention de :

Madame Bénédicte Mésseane-Grobelny
Vice-Présidente Conseil Départemental du 62
rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9

Chargé de mission Apes : **Julien Boidin**

Service référent CD 62 : **Mission ESS**

Contexte

Depuis 2018, l'Apes se veut être partenaire du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, en réinventant chaque année, en fonction des besoins ressenties, ses propositions d'interventions au profit des porteurs de projets et porteurs d'idées du territoire. Elle a su renforcer ses actions de conseils et développement auprès des acteurs et porteurs de projets (ateliers de co-développement), sans laisser de côté les citoyens porteurs d'idées (Accompagnement des hors réseaux) ni les actions collectives (soutien à l'émergence des MDESS).

Pour chaque typologie de public, il y a donc une intervention spécifique imaginée et appliquée par l'Apes, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés et assurer une cohérence d'ensemble.

En 2022, l'Apes HdF a eu un positionnement tout particulier dans les actions d'accompagnement des Maisons de l'Ess. En 2023, l'Apes HdF a conforté les Maisons dans leurs dynamiques locales et a réalisé des monographies locales afin d'aider les collectifs d'acteurs à prendre du recul sur leur maturité coopérative. D'un commun accord avec la Mission Ess, l'Apes continuera ses actions de conseil auprès des MDESS ne produira pas d'autres monographies, cela afin de laisser le temps à tous et chacun de s'organiser.

Toujours pour aller plus loin et muscler notre présence aux côtés des organisations de l'Ess plus établies, l'Apes a proposé en 2023 une action expérimentale sur 2 ans reposant sur l'outil « Démarche Progrès » de l'Apes déjà éprouvé sur le territoire départemental, appelé désormais « Le parcours d'amélioration continue des pratiques ». Pour une question administrative, cette action a été scindée en 2 phases, avec un temps de préparation et d'anticipation en 2023, pour laisser la pleine place en 2024 aux actions d'intelligence collective et aux appuis individuels sur :

- La transition environnementale
- Les Richesses Humaines
- Implication des usagers

Entre démarches d'amélioration continue des pratiques, organisations de communautés apprenantes et temps ressources interdisciplinaires, nous souhaitons permettre aux structures volontaires de bénéficier à la fois de temps de sensibilisation et d'acculturation, de temps d'accompagnements individuels, de temps de montée en compétences collectives, et la mise en place d'espaces de réflexivité.

Outre l'accompagnement des acteurs, nous pouvons également pointer l'enjeu de la mise en place d'une dynamique collective qui permettra sans aucun doute d'affiner les enjeux des secteurs d'activités liés à l'Ess et donc les problèmes concrets et quotidiens rencontrés par les acteurs (Culture, sport...).

Pour 2024, des espaces d'échanges de pratiques élargis » seront mis en place.

Forts de l'expérience des années précédentes, nous souhaitons poursuivre nos actions de coopération avec le Département sur les mêmes bases méthodologiques et organisationnelles, les échanges réguliers entre Apes et Missions Ess assureront la souplesse de la mise en opérationnalité des actions.

Parce que nous partageons le projet politique du Conseil Départemental, qu'il s'agisse d'interventions auprès des porteurs de projets ou des organisations, nous souhaitons œuvrer aux côtés de la Mission Ess pour une transformation sociale et sociétale, ou dit autrement, pour un développement utile solidaire et soutenable de nos territoires.

En accord avec La Mission Ess et suite au Comité de Suivi de Décembre 2022 faisant état du bilan annuel d'activités, l'Apes propose pour 2023 le plan d'actions suivant :

Axe 1 : Parcours de qualification : de la sensibilisation à la montée en compétence collective des porteurs de projets.

- * Les « Petits Déj » thématiques pour de l'apport théorique et l'échange de pratiques.
- * Les ateliers de co-développement pour des porteurs de projet en création ou en développement d'actions

Axe 2 : Accompagnement particulier des porteurs de projets « hors-réseaux »

- * Soutenir les acteurs en situation de fragilité et valorisation de la force du réseau

Axe 3 : Les parcours Amélioration continue des pratiques

- * Accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques internes

Axe 4 : Prospective et développement de l'Ess

- * Soutiens aux initiatives départementales, dynamiques collectives et groupes de travail

Axe 1 : Parcours de qualification, de la sensibilisation à la montée en compétence des porteurs de projet

Action 1 : Les petits déjeuners thématiques

Objectifs :

- Améliorer la connaissance des réalisations concrètes de l'économie solidaire
- Contribuer à rendre l'économie plus solidaire, par la mise en évidence de pratiques solidaires
- Faire naître des partenariats et instaurer la confiance entre acteurs
- Contribuer à la qualification des acteurs de l'ESS

Mise en œuvre :

Nous proposons d'organiser **3 rencontres sous forme de petit déjeuner**, à destination des citoyens de manière générale, mais aussi des porteurs de projets et acteurs ESS. Ces temps permettront de mettre en avant des pratiques à travers des témoignages d'acteurs sur chacun des thèmes du Budget citoyen et un large temps d'échanges et de montée en compétence. La discussion « pratico-pratique », le conseil du quotidien est au cœur des petits déjeuners. Notre approche est basée sur le retour d'expérience des acteurs (présentation du parcours, des valeurs et des pratiques solidaires) et sur la qualification thématique, favorisant la rencontre entre les acteurs de l'ESS et les partenaires.

Proposition des thématiques des petits déjeuners :

Il est proposé de faire évoluer les petits déjeuners, afin de s'écarter des thématiques traitées les années précédentes. Les 3 sujets seront choisis après échanges entre La Mission Ess et l'Apes et pourront être traités, par un angle ou un autre, des marqueurs de la transformation environnementale économique sociale et sociétale. :

- Mise en récit et identité d'un collectif
- et/ou la coopération économique
- et/ou le mécénat au profit des associations
- et/ou la justice sociale et la lutte contre les inégalités
- et/ou l'implication des usagers
- ...

Le choix du format de ces petits déjeuners sera déterminé suite à échanges entre la Mission Ess et l'Apes HdF (distanciel ou présentiel).

Cadre opérationnel :

Les petits déjeuners pourraient être programmés pour les mois de Mars et Avril, avant les dépôts de dossiers au Budget Citoyen.

Propositions de dates à valider avec La Mission Ess et les organisations hôtes :

Le Mardi 26 Mars de 9h00 à 10h30

Le Mardi 2 Avril de 9h00 à 10h30

Le Mercredi 3 Avril de 9h00 à 10h30

Le Jeudi 4 Avril de 9h00 à 10h30

Le Vendredi 5 Avril de 9h00 à 10h30

Chaque petit déjeuner pourra accueillir entre 6 et 12 personnes maximum.

La réalisation des invitations et la gestion des inscrits incombera à l'Apes.

La diffusion des invitations se fera par l'intermédiaire de la Mission Ess.

Chaque hôte du petit déjeuner et chaque intervenant pourra également inviter des partenaires à l'événement.

Action 2 : Les ateliers de co-développement

Objectifs :

- Communiquer sur un projet peu connu localement et favoriser le partage et la communication
- Créer les conditions favorables autour d'un porteur de projet de création d'entreprise et favoriser l'intelligence collective sur des problématiques repérées

Mise en œuvre :

Nous organiserons **2 ateliers de co-développement** d'activités intégrant les besoins de territoires et les thématiques identifiées dans le cadre du budget citoyen. Chaque atelier réunira autour d'un porteur de projet une assemblée de pairs, tous profils confondus (acteurs de l'Ess, partenaires techniques, partenaires financiers, membre de collectivités...). Chaque porteur pourra présenter son projet : constats, idée, besoins. Les pairs présents seront amenés à questionner le porteur sur ses problématiques, ressentis, enjeux pour ensuite lui proposer des pistes de solutions.

Les ateliers de co-développement seront réalisés sous format de visio-conférence au regard de l'expérience positive des années précédentes.

Thématiques des ateliers :

Les thématiques des ateliers dépendront des besoins exprimés par les porteurs de projets intéressés. L'Apes veillera à ce que chaque atelier traite de 2 thématiques différentes.

Cadre opérationnel :

Propositions de dates à valider : **Le Mardi 21 Mai, Jeudi 23 Mai et le Vendredi 24 Mai.**

Les ateliers de co-développement pourront être programmés suite aux dépôts de dossiers au Budget Citoyen. Certaines structures / projets pourraient être jugés comme prioritaires suite à la lecture de leur dossier par La Mission Ess ou les partenaires membres des commissions.

Chaque atelier verra le passage de 2 porteurs de projets, avec un temps imparti par projet d'1h environ.

La réalisation des invitations et la gestion des inscrits incombera à l'Apes, et la diffusion des invitations sera réalisée par la Mission Ess.

La mise en place de l'assemblée de pairs pourra se faire de manière coconstruite.

Le travail d'amorce de la problématique avec le porteur sera réalisé par l'Apes avant l'atelier.

**Axe 2 : Accompagnement particulier des porteurs de
projets « hors-réseaux »**

Action 3 : Soutenir les acteurs en situation de fragilité

Objectifs :

- Conforter les structures Ess ayant déposé un dossier au Budget Citoyen 2022 / 2023
- Assurer le suivi des acteurs par les réseaux Ess départementaux et régionaux en capacité de répondre à leurs besoins

Mise en œuvre :

L'essentiel de cette action réside en la rencontre et l'écoute avec un porteur de projet. En fonction du contexte de la rencontre, de ce qui est livré et des besoins exprimés, il s'agira de s'assurer que :

- Les acteurs en défaut d'un accompagnement adéquat puissent retrouver une structure de conseil proche d'elle, qu'il s'agisse d'une structure généraliste ou thématiques
- Les acteurs entrant volontairement dans la dynamique du Budget Citoyen puisse suivre au mieux la démarche et bénéficier de toute sa richesse (mise en réseau, appui technique...).

L'intervention de l'Apes pourra viser un soutien moral, un renforcement administratif, méthodologique, une mise en réseau...

Cadre opérationnel :

Il incombera à la Mission Ess de fournir à l'Apes les noms des porteurs perçus comme fragiles et la problématique pressentie à traiter. L'Apes prendra alors contact avec ces structures à leur demande.

L'Apes fera le suivi de **6 porteurs jugés en difficulté** au regard du dossier déposé au Budget Citoyen, en utilisant tous les moyens à sa disposition. Dans la majorité des cas, afin de prendre conscience de la réalité des porteurs de projets, les rendez-vous se feront sur site, sans contrainte de temps.

Les prises de contact se feront au fil de l'eau en fonction des dossiers déposés au Budget Citoyen et des échanges entre La Mission Ess et les dits porteurs, soit entre Février et Mai.

La structure contactée pourra être mise en lien direct avec l'un des partenaires du Budget Citoyen en fonction des problématiques et besoins repérés.

**Axe 3 : Des parcours amélioration continue des pratiques
pour aller vers le « faire avec »**

Action 4 : Amélioration continue des pratiques

Objectifs :

- Former les acteurs à l'amélioration continue des pratiques
- Lever des freins aux transformations environnementale, sociale et sociétale
- Permettre à chacun l'accompagnement par un partenaire spécialisé
- Mise en place d'une dynamique collective, à l'échelle des groupes « démarches progrès » à minima et dans l'idéal à l'échelle départementale

Mise en œuvre :

Les démarches d'amélioration continue de l'Apes accompagnent les structures dans la réalisation de leurs projets stratégiques, en mettant leurs valeurs en accord avec leurs pratiques internes. En travaillant sur les richesses humaines (compétences, cadre de vie au travail...), les gestes de bonne gestion écologique en interne, en donnant à l'utilisateur une place de coproducteur du bien ou du service dont il bénéficie, tout cela a pour objectif de renforcer les actions menées, de pérenniser l'activité, dynamiser l'ancrage territorial, favoriser des postures participatives...

Les 3 Parcours qui seront proposés aux acteurs sont ceux actuellement maîtrisés par l'Apes :

1/ Les Richesses Humaines

Gagner en cohésion d'équipe et repenser sa stratégie RH, préparer la transmission des compétences, favoriser l'égalité et la mixité mais aussi anticiper l'évolution des métiers.

2/ L'implication des usagers dans le fonctionnement d'une organisation

Donner à l'utilisateur une place de coproducteur du bien ou du service, le rendre acteur.

3/ La transition environnementale

Interroger ses pratiques pour réduire ses impacts environnementaux et identifier ses marges de progression.

Si nous avons imaginé cette action d'accompagnement globale sur 2 ans (cf annexe), pour des raisons administratives, celle-ci a été scindée en 2 phases avec une première phase de préparation et lancement en 2023. La seconde phase de cette action en 2024 est donc d'entrée pleinement dans la dynamique des parcours (cf **paragraphe Cadre opérationnel - Détail de la phase 2**).

Cadre opérationnel :

Il incombera à l'Apes l'ingénierie de l'action :

- Organisation de la communication autour de l'action
- Animation des temps de présentations des parcours
- Suivi des acteurs volontaires et points sur les obligations liées au parcours
- Travail partenarial avec les intervenants des parcours (préparation de leurs interventions...)
- Capitalisation

Il nous semble indispensable d'être au plus proche de la Mission Ess dans la mise en opérationnalité de cette expérimentation. Aussi, nous aspirons à des temps d'échanges réguliers en 2024. Certains aspects de l'action et la mise en opérationnalité devront être traités au cours de l'année, comme la communication autour des communautés apprenantes.

Cadre opérationnel - Détail de la phase 2 :

* Animation des 3 parcours thématiques

- 20 participants au total + partenaires du réseau Apes
- Organisation des journées d'intelligence collective et échanges de pratiques
- Mise en place des appuis individuels selon les besoins exprimés

* Animation des 3 journées « Ressource » : Journée dédiée à l'ensemble des acteurs participants ou intéressés

Éclairer, par différents points de vue et sur la base de témoignages, des notions communes à tous les parcours

→ Journée 1 dédiée à la thématique « Comment embarquer son équipe dans un parcours, une dynamique collective »

→ Journée 2 dédiée à la thématique « Gouvernance, de quoi parle t-on ? Quels profils, rôles, responsabilités au sein d'une organisation et quels sont les différents espaces selon les types de gouvernance ? »

→ Journée 3 dédiée à la thématique « La coopération pour opérer un changement en interne en s'ouvrant aux autres »

* Mise en place des communautés apprenantes

Au fil des parcours, des besoins précis peuvent être exprimés. Parce que ces points précis peuvent concerner d'autres acteurs, il s'agira de créer des temps d'échanges ouverts, avec présence d'un professionnel en capacité de répondre aux interrogations de chacun.

Ces communautés pourront se créer à la suite des parcours en place ou pendant les parcours, selon l'avis des participants.

Axe 4 : Prospective et développement de l'Ess

Action 5 : Soutien aux dynamiques collectives innovantes

Objectifs :

- Faire culture commune sur des sujets portés par les acteurs et les institutions
- Analyser conjointement des thématiques ou des projets jugés porteurs sur le Pas-de-Calais
- Conforter les initiatives innovantes portées collectivement

Mise en œuvre :

Certains collectifs d'acteurs portent des sujets de société et sont à la recherche d'espaces d'échanges, de reconnaissance avec d'autres dynamiques, d'espaces de présentation auprès des institutions publiques...

Parce que les sujets sont innovants socialement, il est nécessaire pour les acteurs de « faire un pas de côté » par rapport au contexte général, de prendre du recul voir parfois de déconstruire un modèle dominant contraire à l'Ess.

L'Apes HdF se propose ici d'accompagner les réflexions de ces collectifs, de leur apporter de la méthode au profit de la co-construction, notamment en faisant les liens avec l'institution départementale.

Les sujets à traiter devront être validés d'un commun accord entre La Mission Ess et l'Apes HdF, mais notons tout de même ici pour illustration quelques thématiques à investiguer :

- Les SCIC :

Un statut favorable à l'implication des collectivités dans un projet mais qui peut être dangereux pour le porteur en cas de changement de position de la collectivité

- La Sécurité Sociale Alimentaire :

Un collectif d'acteurs en Région qui œuvre à plus de justice sociale et souhaite rendre l'accès à l'alimentation comme un droit fondamental au même titre que l'accès aux soins. Un projet qui ne peut se faire sans soutien des institutions

- La Mise en Récit :

Une démarche qui permet un travail de prospective territoriale coconstruit en partant des histoires et réalités de terrains exprimés par les citoyens et les acteurs. Un travail de prospective dont le cadre est la subjectivité de acteurs.

- Les 10 ans de la coopération Apes- Mission Ess :

Une coopération qui a été une réelle entreprise qui a su cultiver la confiance et la coconstruction. Quels sont les enseignements de cette coopération et comment capitaliser sur celle-ci pour développer l'Ess dans le Pas-de-Calais ?

Cadre opérationnel :

Pour traiter ces sujets, l'Apes HdF pourra proposer différentes méthodes et formats selon les attendus réciproques :

- Séminaires réflexifs
- Résidence
- Table ronde
- Évènement « festif »
- ...

BUDGET PROVISIONNEL DE L'OPÉRATION

AXES	ACTIONS	BP
Axe 1 :	3 petits déjeuners thématiques	3 750 €
	2 ateliers de Co-Développement	3 000 €
Axe 2 :	Soutenir les acteurs en situation de fragilité	4 500 €
Axe 3 :	Parcours d'amélioration continue des pratiques	33 000 €
Axe 4 :	Prospective et développement de l'Ess	3 750 €
Ingénierie de l'action		1 500 €
TOTAL		49 5000,00 €

Fait à Lille, le 23/02/2024

Pôle Partenariats et Ingénierie

Mission Economie Sociale et Solidaire

..... CONVENTION

Objet : Partenariat 2024 – Contribution aux politiques départementales en faveur de l'économie sociale et solidaire

N° Dossier : 2024-03656

Entre le **Département du Pas-de-Calais**, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9,

identifié au répertoire SIRET sous le n° 226 200 012 00012,

représenté par Monsieur **Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du 27 mai 2024,

ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

Et

L'association Acteurs Pour une Économie Solidaire, dont le siège social est situé au 235, boulevard Paul Painlevé, 59000 Lille,

identifié au répertoire SIRET sous le n°440 672 020 00037

représentée par Monsieur **Luc BELVAL**, président de l'association Acteurs Pour une Économie Solidaire,

ci-après dénommé « L'organisme »

d'autre part,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 18 décembre 2017 « Budget citoyen » ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 21 novembre 2022 portant adoption du Pacte des réussites citoyennes « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais » ;

Vu la demande présentée par l'association Acteurs Pour une Économie Solidaire, en date du 23 février 2024 ;

Vu la délibération de la Commission Permanente du 27 mai 2024 ;

Ceci exposé il a été convenu entre les parties ce qui suit,

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les relations entre le Département et l'organisme au titre de la mise en œuvre de l'action partenariale « Contribution aux politiques départementales en faveur de l'économie sociale et solidaire » détaillée à l'article 2.

Article 2 : Programme d'action

Au titre de l'année 2024, l'organisme s'engage à mettre en œuvre l'action partenariale « Contribution aux politiques départementales en faveur de l'économie sociale et solidaire » sur le département du Pas-de-Calais visant à faciliter notamment le développement d'initiatives solidaires, culturelles, sociales, sportives, de coopération, d'innovation sociale, d'expérimentation, en cohérence avec les orientations du Département en matière d'Économie Sociale et Solidaire.

Ainsi, l'organisme s'engage dans la mise en œuvre :

- Action 1 : Les « Petits Déj » thématiques pour de l'apport théorique et l'échange de pratiques d'ESS.
- Action 2 : Les ateliers de co-développement pour des porteurs de projet en création ou en développement d'actions.
- Action 3 : Soutenir les acteurs en situation de fragilité.
- Action 4 : Accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques internes.
- Action 5 : Soutiens aux initiatives départementales, dynamiques collectives et groupes de travail.

Article 3 : Période d'application de la convention

La convention s'applique du **1^{er} janvier au 31 décembre 2024**.

Les dépenses engagées pour mener cette opération devront être acquittées durant cette même période.

En aucun cas, elle ne peut se poursuivre pour une nouvelle période par tacite reconduction.

Néanmoins, l'organisme qui justifierait du retard pris dans la réalisation de son projet pourra demander une **prolongation exceptionnelle, six mois avant la date d'échéance de la convention**. Cette demande sera soumise à la délibération de la Commission Permanente.

Article 4 : Montant de la participation

Afin de permettre l'accomplissement du programme d'action prévu par la présente convention, le Département s'engage à verser à l'organisme une aide déterminée comme suit :

- Une participation de **49 500 €** relative à la mise en œuvre du programme d'action.

L'intervention du Département du Pas-de-Calais est plafonnée au montant indiqué ci-dessus. Après établissement du contrôle de service fait, elle peut être diminuée en fonction des dépenses effectivement réalisées et des ressources effectivement reçues, un titre de recette sera alors émis par les services départementaux envers l'organisme.

Article 5 : Modalités de versement

La participation sera versée en une seule fois à la signature de la convention.

Le paiement sera établi par virement effectué par Monsieur le Payeur Départemental (comptable assignataire de la dépense) au compte :

Référence IBAN : _____

Référence BIC : _____

Domiciliation : _____

Titulaire du compte : _____

Article 6 : Bilan final d'exécution

L'organisme s'engage à fournir au Département **au plus tard le 1er juin 2025**, le bilan final d'exécution. Il sera établi dans la même forme que le budget prévisionnel du programme d'action.

Il prendra en compte les coûts et les dépenses réelles afférentes à cette seule opération.

Ce bilan final d'exécution est constitué de :

- Un bilan d'activités quantitatif et qualitatif du programme d'action, un descriptif des conditions de sa réalisation et des résultats obtenus,
- Un bilan financier reprenant les dépenses réalisées pour la mise en œuvre du programme d'action.

Article 7 : Obligations de communication

Le Département sera particulièrement attentif à ce que le partenariat avec l'organisme lui permette également de développer sa visibilité et la reconnaissance de son rôle de partenaire institutionnel.

Pour cela, l'organisme s'engage à respecter les obligations mentionnées ci-dessous.

Sur les supports de communication, il s'agira d'apposer le logo du Conseil départemental « 62, Pas-de-Calais Mon Département » de façon parfaitement visible et lisible sur les supports (téléchargement sur <https://pasdecalais.fr>, rubrique « Divers », sous rubrique « Logotype ») :

- Documents de communication print (affiches, plaquettes, flyer, journal/gazette édités par le bénéficiaire...),
- Signalétique événementielle réalisée pour une manifestation le cas échéant,
- Invitations pour un évènement le cas échéant.

Aussi, le montant de l'aide financière départementale devra être clairement précisé sur chacun des supports de promotion utilisé, ainsi que l'éventuelle aide technique valorisée dans la convention de partenariat :

- Communiqués ou dossiers de presse + lors des interviews ou articles consacrés au projet,
- Réseaux sociaux et sites Internet : rappel du partenariat en taguant les pages #Le Pas-de-Calais.

L'ensemble des obligations de communication ainsi que la charte graphique du Département du Pas-de-Calais figurent sur le site internet du Département : <https://pasdecalais.fr>, rubrique « Partenaires », sous rubrique « Contreparties communication ».

Article 8 : Modalités de contrôle

Les agents départementaux des services concernés assurent le contrôle du service fait.

L'organisme s'engage à se soumettre à tout contrôle technique, administratif et financier, sur pièces et sur place, y compris au sein de sa comptabilité, effectué par le Département.

Pour mener à bien le contrôle de service fait, l'organisme bénéficiaire présentera aux agents chargés du contrôle un bilan final, dans les délais fixés à l'article 6. Ce bilan sera composé de tous documents et pièces établissant la réalité de la mise en œuvre des actions décrites à l'article 2 ainsi que l'éligibilité des dépenses encourues et des ressources perçues.

Article 9 : Modification de la convention

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

Article 10 : Reversements et résiliation

En cas de non-respect des dispositions de la présente convention par l'une des parties et en particulier, s'agissant de l'organisme, de la non-exécution totale ou partielle du programme d'action, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente convention ou de refus par l'organisme de se soumettre aux contrôles, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception restée vaine.

En cas de déclaration inexacte, la présente convention pourra être résiliée sans préavis.

En cas de résiliation, l'organisme sera tenu de reverser au Département les sommes non utilisées et indument versées du fait de la résiliation.

Le remboursement de la totalité des sommes versées pourra notamment être exigé si le bilan final d'exécution prévu à l'article 6 n'est pas produit, au plus tard le 1^{er} décembre 2025, ou s'il s'avère après un contrôle d'une instance départementale ou nationale, que les pièces justificatives produites par l'opérateur sont non fondées.

L'organisme qui souhaite abandonner son programme d'action, peut demander la résiliation de la convention. Il s'engage à procéder au reversement des sommes indûment perçues dans les plus brefs délais et au plus tard, dans le mois qui suit la réception du titre de perception.

Article 11 : Règlement des litiges

En cas de différend concernant l'application de la présente convention, les parties tenteront un règlement amiable ; à défaut, le litige sera porté devant le Tribunal administratif de Lille.

Fait en deux exemplaires originaux

A Arras, le

Pour le Département du Pas-de-Calais,

Le Président

Jean-Claude LEROY

Pour l'APES,

Le Président

Luc BELVAL

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 27 MAI 2024

**ACTEURS POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE - CONTRIBUTION AUX
POLITIQUES DÉPARTEMENTALES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE 2024**

Fondements juridiques

- Code général des collectivités territoriales ;
- Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire ;
- Délibération du Conseil départemental du 18 décembre 2017 « Budget citoyen » ;
- Délibération du Conseil départemental du 26 septembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération du Conseil départemental du 21 novembre 2022 portant adoption du Pacte des réussites citoyennes « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais » ;
- Délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 portant adoption du Pacte des solidarités humaines « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais ».

Contexte

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), fortement ancrée dans le Pas-de-Calais, se traduit par une autre façon d'entreprendre, de produire et de répartir les richesses, les services et les biens, en replaçant l'homme et les territoires au cœur des priorités.

À travers la création du Conseil départemental de l'Économie Sociale et Solidaire (CDESS) le 17 janvier 2013, le Département du Pas-de-Calais a confirmé son ambition de mobiliser et de fédérer les acteurs de l'ESS.

Le 18 décembre 2017, l'Assemblée départementale a approuvé la création du Budget citoyen. Cette démarche a été mise en œuvre en 2018, puis reconduite chaque année.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de

mandat « Construisons notre Pas-de-Calais – Projet du Département 2022-2027 » et plus particulièrement dans le cadre de l'ambition 13 « Promouvoir les pratiques de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme vecteur d'innovation pour les territoires » du Pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais ».

L'association « Acteurs Pour une Économie Solidaire » APES, accompagne depuis 2001, les acteurs économiques privés et publics dans la mise en œuvre de politiques et d'activités solidaires sur les territoires des Hauts-de-France.

Le partenariat entre le Département du Pas-de-Calais et l'APES est né en 2013, autour d'actions spécifiques sur le territoire, allant au-delà de l'intervention régionale de l'APES. Ces actions offrent l'opportunité d'une amélioration continue des pratiques des acteurs de l'économie sociale et solidaire, une implication dans la démarche du Budget citoyen, et des propositions de coopérations, en complémentarité avec les politiques départementales en faveur de l'ESS.

Cette démarche permet notamment de mobiliser un réseau d'acteurs dans le cadre de démarches de coopérations locales, et de décloisonnement de l'ESS.

Bilan d'activité 2023

L'APES a poursuivi en 2023 l'accompagnement des porteurs de projets par la mise en place de :

- 3 rencontres « Petits Déj » autour de 3 thématiques : capabilité, communs, justice sociale,
- 3 ateliers de co-développement pour créer les conditions favorables autour d'un porteur de projet,
- 8 porteurs de projets « hors-réseaux » ont été accompagnés et suivis afin d'assurer le bon développement de leur idée, leur projet,
- Appui aux dynamiques collectives autour des maisons de l'ESS avec la réalisation de 3 portraits collectifs sur la base d'interview,
- La mise en place d'une action expérimentale avec 3 parcours d'amélioration continue des pratiques (les « Richesses Humaines », l'implication des usagers dans le fonctionnement d'une organisation, la transition environnementale) proposés aux acteurs ayant reçus ces dernières années une labellisation au Budget citoyen, phasée en 2 années (2023-2024). En 2023, l'APES a réalisé :
 - Un pré-diagnostic auprès de 7 structures.
 - La réadaptation des parcours en fonction des besoins exprimés
 - Le recrutement des participants
 - Le lancement officiel des parcours : Implication des usagers pour 9 structures et « Richesses Humaines » pour 7 structures.

Le bilan détaillé des différentes actions entreprises en 2023 est joint en annexe 1 du présent rapport.

Présentation du partenariat 2024

Au titre de l'année 2024, l'association « Acteurs Pour une Économie Solidaire » (APES) propose des actions en concordance avec les orientations départementales en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire, plus spécifiquement en lien avec le Budget citoyen :

Action 1 : Les « Petits Déj » thématiques pour de l'apport théorique et l'échange de pratiques d'ESS

Cette action permet aux citoyens porteurs d'idées ou de projets en ESS, rencontrés à l'occasion des comptoirs à initiatives citoyennes du Budget citoyen, de bénéficier d'informations, de conseils, par des acteurs de l'ESS, sur des thématiques relatives à l'ESS. Cette action a pour objectif d'améliorer et de mettre en pratiques de nouvelles démarches qui seront développées par les structures.

3 petits déjeuners seront organisés au cours de l'année 2024. Chaque petit déjeuner pourra accueillir entre 6 et 12 personnes maximum.

Action 2 : Les ateliers de co-développement pour des porteurs de projet en création ou en développement d'actions

Animée et organisée par l'APES, cette action permet à quatre porteurs de projet, qui rencontrent une ou des difficultés spécifiques liées à leur projet, de bénéficier de conseils ou de recommandations propres à leur situation, pour les aider à trouver des solutions.

Différents partenaires (acteurs de l'ESS, partenaires techniques, partenaires financiers, membres de collectivités...) sont mobilisés autour d'un porteur de projet pour tenter de lui apporter des solutions opérationnelles.

Action 3 : Soutenir les acteurs en situation de fragilité

Dans cette action, l'APES propose à des porteurs d'initiatives, rencontrés dans le cadre du Budget citoyen, de bénéficier d'un accompagnement individualisé. Les personnes accompagnées sont majoritairement des citoyens porteurs d'idées, au début de leur réflexion de construction d'un projet en ESS, et qui ne disposent d'aucun soutien, ni de connaissance de partenaires de l'ESS. L'essentiel de l'action est de les guider et les orienter vers les partenaires adéquats, pour construire leur initiative.

Action 4 : Accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques internes.

Débutée en septembre 2023, cette action portée et développée par l'APES vise à faire évoluer les pratiques d'économie sociale et solidaire des porteurs d'initiatives du Pas-de-Calais afin qu'ils puissent les mettre en accord au quotidien.

Cette action entre dans sa deuxième phase opérationnelle qui inscrit pleinement les acteurs dans la dynamique de parcours. La première phase a fait l'objet d'un bilan.

Elle permettra à la trentaine de structures déjà engagées dans la démarche de poursuivre et finaliser leur parcours axé autour de 3 thématiques :

- les « Richesses Humaines » pour gagner en cohésion d'équipe et repenser sa stratégie RH, préparer la transmission des compétences, favoriser l'égalité et la mixité mais aussi anticiper l'évolution des métiers ;
- l'implication des usagers dans le fonctionnement d'une organisation pour favoriser la coproduction du bien ou du service, rendre acteur ;
- la transition environnementale pour interroger ses pratiques, pour réduire ses impacts environnementaux, et identifier ses marges de progression.

Action 5 : Soutiens aux initiatives départementales, dynamiques collectives et groupes de travail

Pour cette année 2024, l'APES propose au Département, dans le cadre de

son conventionnement annuel, une nouvelle orientation.

L'APES propose d'accompagner les nouvelles réflexions élaborées par des collectifs de l'ESS, de leur apporter de la méthode au profit d'une co-construction. L'APES identifiera les collectifs et les thématiques abordées.

Pour cela, l'APES proposera différents outils et formats selon les attendus réciproques : séminaires réflexifs, tables rondes, événements « festifs » ...

Une présentation détaillée de l'ensemble de ces actions et de leurs modalités est annexée au présent rapport (annexe 2).

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer à l'association « Acteurs Pour une Économie Solidaire », une participation départementale d'un montant global de 49 500 € pour l'année 2024, au titre de sa contribution aux politiques départementales en faveur de l'économie sociale et solidaire, selon les modalités décrites à la présente délibération ;
- de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec l'association « Acteurs Pour une Économie Solidaire », la convention portant sur sa contribution aux politiques départementales en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire dans les termes du projet joint à la présente délibération (annexe 3).

La dépense serait imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C01- 650A01	6568/9365	Mission ESS	209 000,00	209 000,00	49 500,00	159 500,00

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 13/05/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY